

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2012



MAI 2015

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Alpha Amar NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Serge MANEL et Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL et Abdoulaye FAYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Momath Cisse
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Mody DIOP
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE et Maxime Bruno NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENGHOR et Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick Cisse et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'activité d'élevage représente 4% du Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe environ 40%³⁰ de la population rurale. Il est au cœur de la réalisation des objectifs de développement que sont l'accroissement de la productivité, l'atteinte de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a entrepris des actions pour sa modernisation, avec l'installation de fermes industrielles et l'introduction de nouvelles races plus productives.

Le présent chapitre fait état de la situation du sous secteur de l'élevage durant l'année 2012. Il décrit dans sa première partie le diagnostic du secteur de l'élevage. Ensuite, il présente les stratégies mises en œuvre pour son développement. Enfin, il mentionne les performances du secteur.

³⁰ Direction de l'élevage

XI.1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Les atouts du sous-secteur de l'élevage sont principalement liés à la marge de progression de la productivité de ses activités. Il s'agit en particulier de la maîtrise des grandes épizooties, l'offre d'enseignement en sciences animales et médecine vétérinaire (CNFTEIA, ISFAR, ENSA, EISMV)³¹, le bon maillage du pays par des services d'élevage. Il s'y ajoute une volonté politique de développer l'élevage et l'émergence progressive de mécanismes de financement adapté à l'élevage à travers le Fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) – et l'assurance du bétail.

De manière générale, l'élevage peut s'appuyer sur un certain nombre d'opportunités qui se résument à :

- l'existence d'espaces sous-régionaux et d'intégration (UEMOA et CEDEAO), de politiques, de programmes économiques régionaux (ECOWAPP/PDDAA), et de programme National d'Investissement Agricole (PNIA) favorables à l'élevage,
- les nombreuses initiatives en cours (Domaines agricoles communautaires (DAC), Grande Muraille Verte, Ecovillages, ...) et,
- l'existence d'un important potentiel en ressources agropastorales diversifiées (eau, pâturages, sous-produits agricoles et agroindustriels) dans les différentes zones agroécologiques.

Le secteur de l'élevage a des faiblesses et fait face à certaines menaces qui pourraient nuire à son essor et son positionnement en tant que secteur de développement. Il s'agit notamment de l'apparition de maladies émergentes, ré-émergentes et transfrontalières, le manque de personnel dans les différents services, les changements climatiques, les problèmes fonciers, les conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs, les risques liés au vol de bétail et à son impact sur les investissements, la vulnérabilité du cheptel (feux de brousse, abreuvement, sécheresse, désertification, etc.), ainsi que la mondialisation et la faiblesse des économies du sud.

XI.2. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Les différentes politiques mises en œuvre en faveur du développement du sous secteur de l'élevage sont décrites dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) 2013-2017

³¹ CNFTEIA : Centre National de Formation des Techniciens d'Elevage et des Industries Animales
 ISFAR : Institut Supérieur de Formation Agricole et rurale
 ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agricole
 EISMV : Ecole Inter-états des Sciences et Médecines Vétérinaires

qui décline les différentes options exécutées par le Gouvernement au profit du sous secteur. La SNDES stipule un changement d'option et de stratégie, à travers la sécurisation de l'élevage pastoral et l'émergence d'exploitation de nouveau type biens adaptés aux réalités des marchés. Les deux objectifs stratégiques poursuivis par le sous-secteur à travers cette stratégie sont :

i) améliorer la production, la productivité et la compétitivité. Les lignes d'actions portent sur l'intensification et la valorisation de la production avicole, l'amélioration de la production du cheptel, le renforcement des infrastructures et les équipements pastoraux, la promotion d'unités modernes de production animale, l'amélioration des conditions de mise en marché des sous-produits et la mise en place d'un système d'assurance pastorale ;

ii) améliorer le pilotage du sous-secteur à travers l'appui aux organisations professionnelles, l'amélioration du système de suivi-évaluation, l'amélioration du cadre législatif et réglementaire et le renforcement des capacités d'intervention des services techniques compétents.

XI.3. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

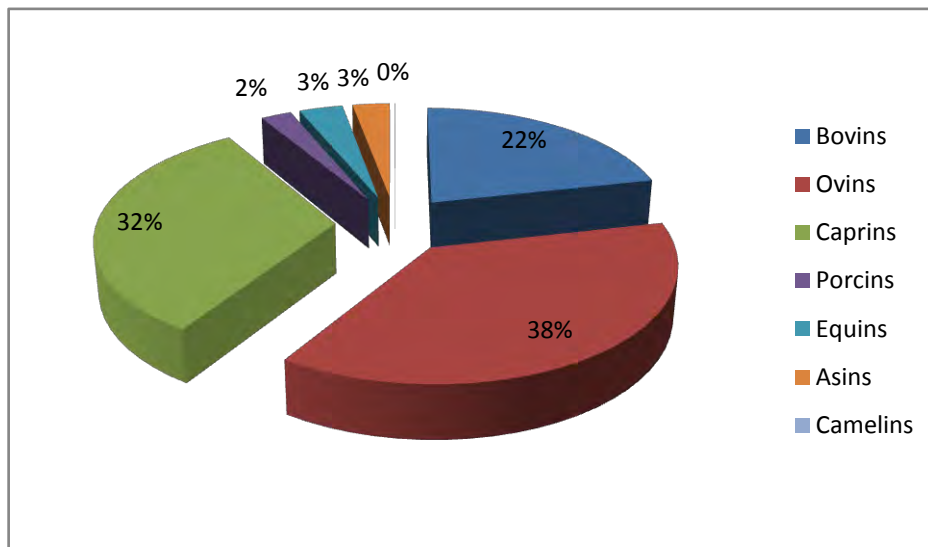
Depuis 2010 un ensemble d'activités sont menées dans le cadre du renforcement des infrastructures et équipement pastoraux et visant au renforcement du potentiel génétique des races locales. Dans ce cadre, le Gouvernement du Sénégal poursuit un programme d'insémination artificielle visant l'augmentation des effectifs de bovins et la qualité de leurs productions de viande et de lait. Le nombre de vaches inséminées est passé de 30 000 vaches en 2011 à 35 000 vaches en 2012, soit une hausse de 16,7%.

XI.3.1. PERFORMANCES DU SECTEUR EN 2012

XI.3.1.1. Cheptel

Les effectifs du cheptel sont ressortis à 15 673 491 têtes (hors volaille) en 2012 contre 15 299 005 têtes l'année précédente, soit une augmentation de 2,4% , induite par le relèvement des effectifs des caprins (3,1%), ovins (3,0%), porcins (2,9%), et, dans une moindre mesure, de celui des bovins (1,0%). Quant aux autres espèces, elles ont vu leur effectif croître de 0,5 % pour les camelins, 0,9 % pour les équins et 0,6 % pour les asins.

Graphique 11.1 : Répartition du cheptel en 2012



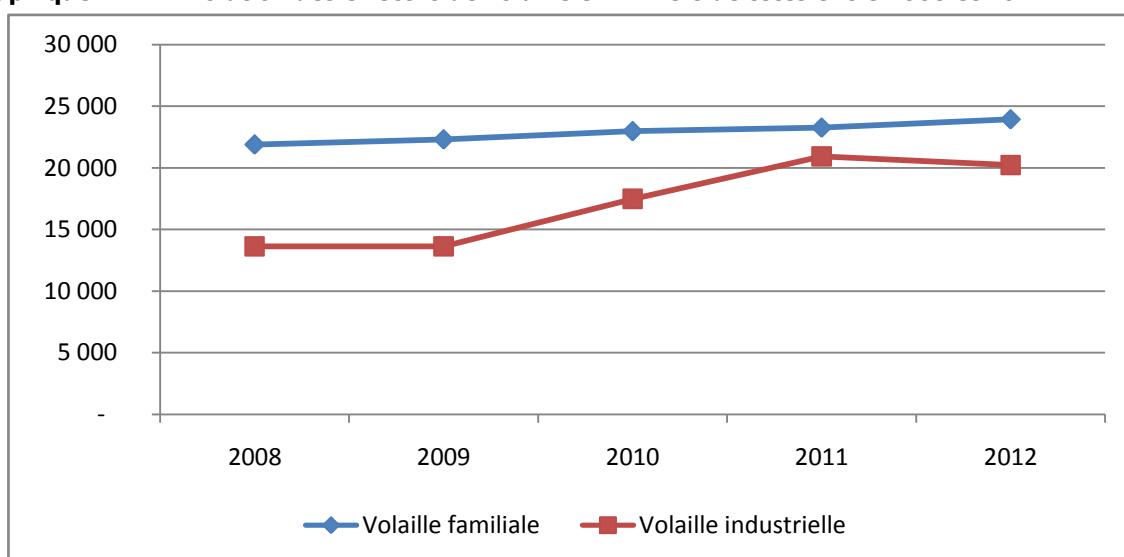
Source : Direction de l'Élevage

XI.3.1.2. Volaille

La filière avicole compte environ 44,2 millions de têtes en 2012. Cet effectif est en légère baisse (-0,03%) en 2012 comparativement en 2011, du fait de la diminution de l'effectif de la volaille industrielle (-3,3 %) qui est passée de 20 915 606 têtes en 2011 à 20 226 332 têtes en 2012.

La production d'aliments de volailles est estimée à près de 173 369 tonnes, alors qu'elle était à 160 602 tonnes en 2011, soit une progression de 7,9 %. La production de poussins destinés à la ponte est de 1 799 752 unités en 2012 contre 2 105 113 unités en 2011, soit une baisse de 14,5%.

Graphique 11.2 : Evolution des effectifs de volaille en milliers de têtes entre 2008 et 2012



Source : Direction de l'Élevage

La production d'œufs a augmenté de 9,8%, passant de 605,9 millions d'unités en 2011 à 664,8 millions d'unités en 2012. Elle a enregistré une croissance annuelle moyenne de 4,5 % entre 2008 et 2012.

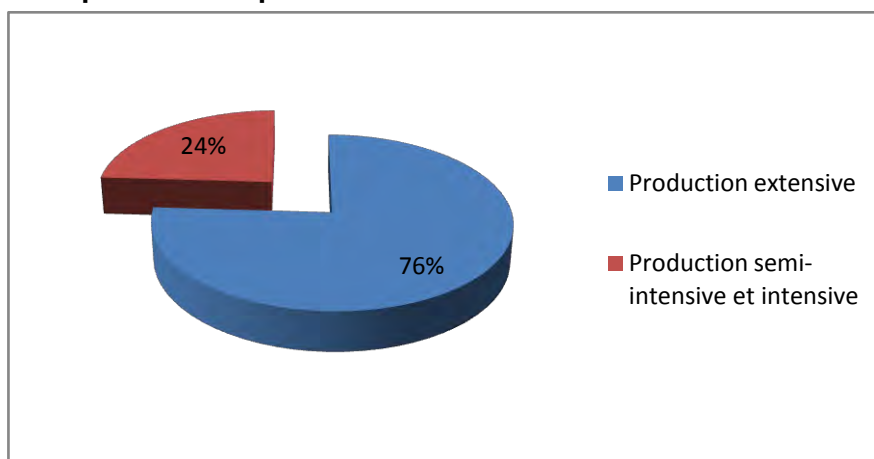
Les importations d'œufs à couvrir (OAC)³², se sont établies à 18 688 750 unités en 2012 contre 17 794 544 en 2011, soit une hausse de 5,0%. Sur ce total, 4 552 880 OAC proviennent du Maroc via la Mauritanie et le reste des OAC ont été recensés par le poste vétérinaire de Dakar YOFF.

XI.3.1.3. Viande et le lait

Selon la Direction de l'élevage, la production de viande est évaluée à 189 729 tonnes en 2012 contre 193 311 tonnes en 2011, soit une baisse de 1,9%. Cette situation est due à la baisse de la production de viandes de bovins, de porcins, de caprins et de camelins. La production de la viande de bovins est passée de 81 130 tonnes en 2011 à 76 927 tonnes en 2012, soit un repli de 5,4%. Toutefois, cette contreperformance a été atténuée par l'accroissement de la production de la viande de volaille qui continue de bénéficier de l'interdiction des importations consécutive à l'apparition de la grippe aviaire.

Quant à la production de lait au Sénégal, elle est estimée à 202 millions de litre en 2012 contre 184 millions de litre en 2011, soit une progression de 9,8%. Cette évolution est due à l'augmentation de la production de lait dans les systèmes semi-intensifs et intensifs (69,0 %)

Graphique 11.3 : Répartition de la production locale de lait en 2012



Source : Direction de l'Elevage

³² Les œufs à couvrir constituent l'intrant indispensable pour la production de poussins alors que les œufs de consommations ne donnent pas de poussins.

La majeure partie de la production de lait au Sénégal est principalement le fait de **l'élevage extensif**. Les modes semi-intensif et intensif représentent seulement 24% de la production totale de lait contre 76% pour **l'élevage extensif**.

XI.3.1.4. Miel et les peaux

Selon les données douanières, les exportations en quantité sont passées de 1 651 tonnes en 2011 à 2 161 tonnes en 2012, soit une progression de 30,9%. La part la plus importante de la production de la filière « peaux brutes » est destinée à **l'exportation**. Quant au miel, sa production a connu une baisse de 1,4%% passant de 78 447 litres en 2011 à 77 362 litres en 2012. Elle provient essentiellement des massifs forestiers des régions de haute et basse Casamance et du Sénégal Oriental.

XI.3.2. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est évaluée à 304,0 milliards FCFA en 2012 contre 288,1 milliards de FCFA en 2011, soit une hausse de 5,5% après **8,0% entre 2010 et 2011**. **Les performances de l'activité d'élevage ont été atténuées** par la mauvaise campagne hivernale 2011/2012. Son poids dans la valeur ajoutée courante du secteur primaire a connu une baisse pour se situer à 25,2% en 2012 contre 28,6% en 2011. **L'élevage a représenté 4,2% du PIB en 2012** contre 4,4% en 2011. En outre, sa contribution à la croissance du PIB à prix courant est en baisse, passant de 0,2% en 2011 à 0,1% en 2012.

Concernant les importations³³ de moutons en 2012, elles se sont chiffrées à 367 095 moutons contre 402 677 moutons en 2011, soit un repli de 35 522 moutons. Cette **évolution s'explique par la crise** sociopolitique très difficile au Mali en 2012. Aussi, les importations de moutons provenant du Mali sont-elles passées de 314 048 moutons en 2011 à 290 372 moutons en 2012, soit une diminution de 8,2 %.

L'année 2011 est l'année où les importations de moutons ont été plus élevées sur la période 2006-2012. Ces achats extérieurs proviennent essentiellement du Mali et de la Mauritanie avec respectivement 79,1% et 20,9% des importations contribuant ainsi à **l'approvisionnement du marché local en 2012**.

³³ Bilan de la Tabaski 2012

Conclusion

La valeur ajoutée du secteur de l'élevage à prix courants a enregistré une hausse de 5,5% en 2012 pour s'établir à 304,0 milliards, en raison de la mise en œuvre de différentes politiques par le gouvernement et les bailleurs de fonds pour propulser le développement dudit secteur. Toutefois, les insuffisances organisationnelles demeurent des freins pour son développement.

Toutefois, pour mieux appréhender la composition et la dynamique du sous-secteur de l'élevage, il convient de mieux cerner ses résultats au niveau sectoriel. A cet effet, beaucoup d'efforts restent à faire notamment l'organisation d'enquêtes régulières, de programmes et projets pour impulser et soutenir le développement du sous secteur de l'élevage qui occupe une bonne partie de la population, en général, et du monde rural ,en particulier.